

Approbation du contrat de site Grand Rodez
Ouest Aveyronnais 2013-2015.

Conseil d'administration du 1^{er} juin 2015

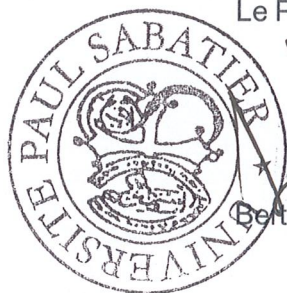
Délibération 2015/06/CA-070

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 28 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le contrat de site Grand Rodez Ouest Aveyronnais 2013-2015.

Toulouse, le 1^{er} juin 2015
Le Président



Bertrand MONTHUBERT

Nombre de membres : 30
Nombre de membres présents ou représentés : 24

Nombre de voix favorables : 24
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0